ONE VOICE

LES PIÈGES, ÇA SUFFIT !

Tigrou

LES FAITS

Disséminés partout dans la nature, les pièges visent les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) : des animaux condamnés à mort de façon arbitraire, qui peuvent être tués tout au long de l'année et par tous les moyens, sans aucune justification. Nos compagnons familiers font aussi partie des victimes.

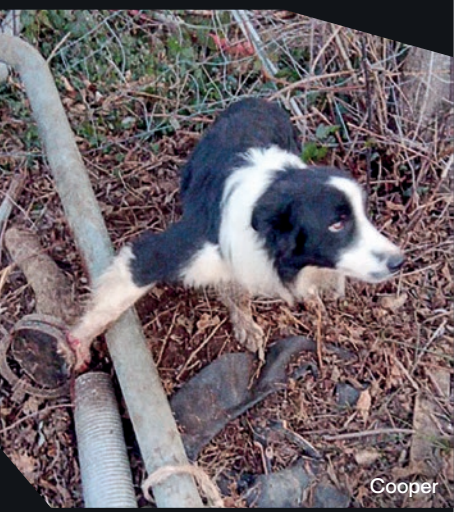
Cooper

Ils sèment la mort de façon aveugle

Les pièges sont censés être sélectifs. Il n'en est rien. Chaque jour, ils tuent sans distinction aucune des renards, des fouines, des belettes, mais aussi des espèces protégées comme les chats forestiers ou encore nos chats et nos chiens.

Ubellule

Pour Ubellule, Mani, Tigrou et tous les autres

Ubellule n'avait que 17 mois quand elle s'est retrouvée prisonnière d'un piège à mâchoires, pourtant interdits depuis 1995 ! Malgré une fracture ouverte, la petite chatte a pu être sauvée, sans doute libérée par un promeneur. Tous n'ont pas cette chance. **Collier Rouge a perdu une patte, le chien Snooki y a laissé deux doigts. Le chat Tigrou, lui, en est mort.**
Au-delà des souffrances infligées aux animaux dits « ESOD », les pièges minent nos campagnes, sèment la terreur pour tous les animaux, étranglent là une louve, ici un faon, un putois, un chien ou un chat, simplement partis en promenade.

L'étendue réelle des dégâts reste inconnue.

Aucune statistique nationale ne permet de connaître le nombre d'animaux qui meurent chaque année dans ces conditions, mais ils sont des centaines de milliers.
Partout en France, les piégeurs cachent les pièges où bon leur semble, sans garde-fou, et souvent juste pour leur plaisir.

Tigrou

Le piège qui a capturé Tigrou

DES CENTAINES DE MILLIERS D'ANIMAUX AGONISENT CHAQUE ANNÉE DANS LES PIÈGES.

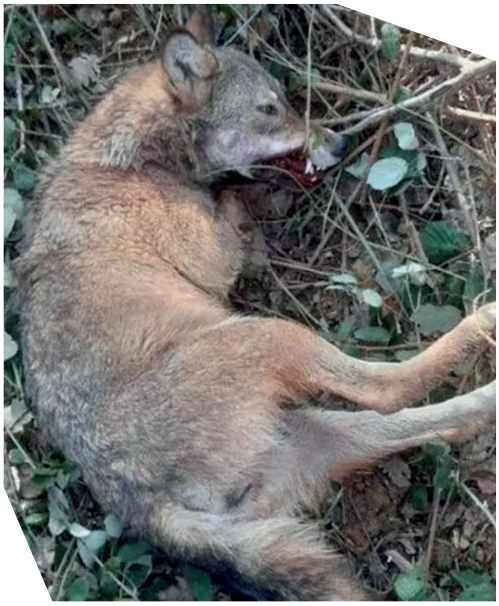

Pour les animaux : des heures et des jours d'angoisse

Enfermés dans une cage, la patte prise dans un collet ou par un lacet, les animaux piégés, qu'ils soient sauvages ou familiers, ressentent une terreur indescriptible. Ils se débattent, essaient de s'en sortir, mais ne réussissent qu'à aggraver leur situation, sans comprendre ce qui leur arrive.
Les études scientifiques et les experts avec lesquels nous travaillons sont unanimes : cette peur emporte tout. Elle surpasse la douleur.

Contre l'hypocrisie des pièges

Ultraviolents, les pièges à mâchoire sont interdits dans toute l'Union européenne depuis 1995. Mais, malgré la loi, de nombreux animaux continuent de subir leur morsure. Preuve de l'absence de contrôles !
Par ailleurs, de nombreux pièges de ce type sont, aujourd'hui encore, homologués par les autorités.
L'obligation de « sélectivité » de ces pièges est une hypocrisie, puisque tous les animaux, familiers ou libres, qui les croisent sont susceptibles d'être blessés.

4 CATÉGORIES DE PIÈGES : AUTANT D'INSTRUMENTS DE TORTURE

En France, 4 catégories de pièges sont autorisées : certains ont vocation à enfermer les animaux dans des boîtes, d'autres les capturent par une partie du corps. Les pièges tuants, eux, n'ont qu'un but : les foudroyer.
La loi est claire : les pièges se doivent d'être sélectifs et la mise à mort doit intervenir immédiatement et sans souffrance.
Ce n'est pas le cas et ces pièges constituent de véritables instruments de torture. Particulièrement violents, les pièges noyants ont été interdits en 2019, après une mobilisation à laquelle One Voice a participé. Les autres restent autorisés, et les piégeurs ont l'obligation de venir les relever tous les matins. Mais il est impossible de vérifier s'ils le font vraiment. Les contrôles sont inexistants.Exemple parmi d'autres, un putois et un surmulot ont été retrouvés dans une commune du Morbihan par un promeneur. Abandonnés dans une cage, tous deux sont morts de faim et de soif.

L'action de One Voice

One Voice a à cœur de défendre les victimes des pièges à chaque signalement. Nous avons ainsi porté dans les tribunaux la voix du chat Mani, retrouvé agonisant ; celle de Cooper, de Collier Rouge, jeune chatte amputée, de Tigrou et de bien d'autres encore.
Depuis 2018, One Voice demande l'interdiction de ces pièges aveugles qui massacrent les animaux sauvages, protégés et familiers.
Engagée dans une mobilisation de chaque instant pour une réforme radicale de la chasse, One Voice milite pour en interdire les pratiques les plus cruelles.

Signez et diffusez la pétition !
https://one-voice.fr/petition/pour-linterdiction-des-pieges/?preview=true

Ne pas jeter sur la voie publique. © One Voice 2025. Crédits photos : One Voice, DR.

SOUTENEZ NOS DEMANDES, AIDEZ-NOUS À METTRE UN TERME À LA BARBARIE !

AGISSEZ AVEC NOUS !

Retrouvez nos rapports, vidéos d'enquête, pétitions, sur **www.one-voice.fr**.
Soutenez notre combat… et diffusez largement ce tract !
Suivez notre actualité :

ONE VOICE
WWW.ONE-VOICE.FR
BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 35 67 30